

Compte rendu de la réunion du 21 octobre 2008

Présents : SN Solidaires (Pierre KHALFA, Patrice PERRET), SNUI (Evelyne NGÔ), SNUPFEN (Adrien OCHEM), Solidaires Douanes (Florence GODOT), SNABF Solidaires (Sylvie DUFFRENE), SUD Chimie Pharma (Jean-Claude GARRET, François TEYSSIER), SUD Energie (Pierre MASNIÈRE, Christiane MARTY), SUD Protection sociale (Michel CAVAILLOLÈS), SUD PTT (Didier AUBÉ, Joël LECONTE), SUD-Rail (Jean-Marc FONTAINE), SUD Recherche EPST (Pascal LAURENT), Solidaires 51 Marne (Josiane GARY), Solidaires 84 Vaucluse (Alain CHANU)

Excusés : SPASMET Solidaires en grève illimitée (Laurent MERINDOL, Marc FALEMPIN-CREUSOT), SUD GFI (Alexis ZADOUNAISKY)

Présentation et rôle de la commission

Pierre résume le passé de la commission dans le travail pour la rédaction du texte de congrès.

Pour l'avenir, pendant cette réunion, nous listerons les réflexions de fond afin de programmer nos discussions.

SUD PTT a consacré une partie de ses textes de congrès aux préoccupations écologiques, en lien avec ses activités. Exemples : les centres de tri s'installent loin des gares et incitent aux transports routiers, les pubs dans les boîtes aux lettres, les antennes relais, le télétravail...

SUD Energie trouve une place naturelle dans cette commission et apprécie la présence de structures moins directement concernées.

SUD-Rail s'est toujours intéressé à l'écologie pour les transports, l'aménagement du territoire... et aussi pour l'implication autre de quelques militants, notamment les faucheurs volontaires. L'environnement est un argument pour transférer du trafic de la route vers le rail.

L'Union Solidaires transports utilise les consommations énergétiques et le type d'énergie utilisée comme élément permettant d'accorder la priorité à un mode plutôt qu'à un autre dans le cadre d'une politique complémentaire des différents modes.

Le SNUI regarde la fiscalité écologique en lien avec la justice sociale.

Solidaires Douanes intervient sur la fiscalité dite écologique comme la TIPP.

SUD Protection Sociale s'est mis d'accord sur le nucléaire, réfléchit sur les divergences comme la décroissance. Les 170 000 salariés consomment beaucoup de papiers, ce qui interpelle.

SNUPFEN s'occupe des forêts et est donc au cœur des réflexions.

SUD Chimie travaille dans des lieux agressant l'environnement, et cherche à concilier activité professionnelle avec le respect de la planète. Les réflexions portent sur la réduction de la pollution à la source plutôt que de la taxer, ce que préfèrent les patrons.

SUD Recherche réfléchit à des argumentaires pour faire évoluer, produire autrement... et pour que ses militants portent nos valeurs, contestées par le travail réalisé.

SUD Banques souhaite travailler sur la responsabilisation des entreprises qui communiquent sur le développement durable.

Mobilisation climat

Jean-Marc rappelle que Solidaires a signé l'appel « urgence climatique, justice sociale » qui réunit Attac, Respaix, Amis de la Terre, Alter Ekolo, Focus, Aitec, Cedetim, FSU, Solidaires, Sortir du nucléaire, Objecteurs de croissance, Zone d'écologie populaire, Fondation Sciences Citoyennes, LCR, Alternatifs.

Le collectif tente de s'élargir au MRAP, Léo Lagrange, l'UNEF, l'UNSA (peu probable). La CGT ne vient pas, probablement en désaccord sur le nucléaire, la présence des objecteurs de conscience...

Le calendrier est confirmé :

- **2^{ème} quinzaine d'octobre, conférence de presse** du collectif réuni autour de l'appel Urgence climatique, justice sociale,
- **samedi 29 novembre, mobilisation française** sous la forme d'un forum (plénière et ateliers) et d'une manifestation ;
- **6 décembre, journée mondiale d'action** sur le climat pendant le sommet de Poznan et en France manifestation et réunion publique à l'occasion de la fin de la présidence française de l'UE.

La journée forum du 29 novembre est prévue sous forme d'ateliers :

- 1/ Négociations internationales et politiques européennes
- 2/ Marchés des droits à polluer : y a t-il un risque de capitalisme vert ?
- 3/ Réfugiés écologiques et solidarité Nord Sud
- 4/ Politiques énergétiques, transports, urbanisme et aménagement du territoire)
- 5/ Agrocarburants au détriment des cultures vivrières et des forêts : quelle affectation des sols ?
et d'une plénière (interventions générales, point sur les mobilisations).

Sont en cours de réalisation un site internet, une affiche, un tract 4 pages présentant l'appel et l'initiative et les sujets traités pendant le forum (que Jean-Marc envoie rapidement sur la liste).

Ce 6 décembre, en vue du rassemblement de Copenhague fin 2009, voit plusieurs initiatives : Arci (Italie) sur le thème du climat, les jeunes activistes danois autour de l'initiative Klimax. Cet état de fait, doublé des différences culturelles entre les différents mouvements syndicaux, environnementalistes, altermondialistes... impose de réfléchir à des axes politiques de rapprochement.

Dans ces réunions Jean-marc est demandeur de positions précises, par exemple sur la problématique du nucléaire.

Grenelle de l'environnement

Aspects généraux (Patrice)

Grenelle représente une opération réussie pour Sarkozy qui a dépolitisé l'écologie, a légitimé sa démarche en s'appuyant sur des acteurs reconnus après avoir acheté leur complicité, a communiqué sur quelques avancées... en retard par rapport aux exigences européennes, a développé une politique d'aide au développement de l'industrie française sans que cela pèse sur les profits... et n'a pas répondu aux besoins de préserver la planète.

Dépolitisation de l'écologie

Il a suffi de reprendre les expressions mises en avant par Nicolas Hulot (nous sommes tous dans le même bateau, nous vivons sur la même planète et sommes tous responsables et victimes) et de pousser un peu plus loin en préconisant des aides aux entreprises, aux plus riches qui pouvaient investir dans la recherche pour nous sauver.

Bien sûr, ces discours masquent les responsabilités d'une société capitaliste où chaque détenteur de capitaux cherche à réaliser un profit maximum sans s'encombrer de dépenses qu'il juge inutiles comme la préservation de l'environnement et des ressources rares. Ils masquent également les conséquences de la dégradation de l'environnement, qui pèse bien plus sur les plus démunis, remet en cause leur santé et menace même la vie de populations de la terre ne disposant plus des ressources naturelles dans lesquelles ils survivaient.

Légitimation par des acteurs reconnus

Dans un premier temps, des compromis qui se sont avérés bien fragiles ont été passés pour que les acteurs méfiants (mais pas assez) acceptent de s'asseoir à la table des discussions.

Les promesses reposaient essentiellement sur 4 moratoires :

- **pas de construction de nouvelle centrale nucléaire.** Mais très rapidement, le nucléaire a été sorti du Grenelle et n'a pas été discuté. Nous verrons plus loin comment Grenelle incite la population à consommer plus d'électricité...

- pas de nouvelles autoroutes : promesse non tenue. Il suffit à chaque fois de prétendre qu'elle représente le chaînon manquant et que c'est la dernière : autoroute Langon-Pau malgré l'opposition unanime locale, autoroute Genève-Annecy, autoroute Lyon-Saint Etienne doublée, contournement autoroutier de Strasbourg, 2^{ème} galerie routière parallèle au tunnel du Fréjus pour renforcer le couloir à camions de la vallée de la Maurienne...

- pas de nouvelle installation d'incinération de déchets ? On verra...

- pas de diffusion d'OGM en plein air. Le moratoire n'a concerné que le maïs Monsanto 810. En revanche, les faucheurs sont condamnés pénalement lorsqu'ils s'attaquent aux OGM qui polluent les cultures voisines. Le « sans OGM » n'existe plus, il suffit qu'un produit en contienne moins de 0,9%.

L'appui des acteurs défendant l'environnement a été aussi acheté en les reconnaissant. Des militants souffrant d'isolement, d'écoute, de moyens d'expression se trouvent tout d'un coup invités dans des réunions ministérielles, pris en charge financièrement, parfois payés pour réaliser une étude...

Communication efficace... s'appuyant sur des mesures libérales déjà décidées

Grenelle ne serait pas passé sans quelques annonces médiatiques incitant à penser que la préservation allait dans le bon sens. Nous verrons ci-dessous qu'elles étaient prévues, viennent parfois satisfaire avec retard les exigences européennes, s'inscrivent dans la politique néolibérale appliquée scrupuleusement par Sarkozy, et ne doivent rien coûter à l'état et aux entreprises.

Fiscalité : une nouvelle taxe écologique ne doit rien coûter aux entreprises. Ainsi, le patronat routier voit satisfaire une vieille revendication, la suppression de la taxe à l'essieu, contre la mise en place, plus tard, d'une taxe proportionnelle à l'émission de CO₂ (pas sur les autoroutes)... qui ne s'élèvera qu'à 0,8 milliards d'euros (contre 3,5 en Allemagne).

Transports marchandises :

- **l'État augmente de 400 millions d'euros sa participation à l'entretien des voies ferrées** (toutes les années précédentes, ce genre d'annonce spectaculaire s'est accompagnée d'une discrète décision de diminuer d'autant un autre financement... ce qui eu comme conséquence de diminuer l'entretien d'un réseau). Cet engagement avait été pris suite au constat unanime de l'état désastreux du réseau ferroviaire à cause d'un manque de financement.
- **création d'une régulation des activités ferroviaires... qui n'a rien d'écologique** mais a pour objectif de garantir l'arrivée d'exploitants ferroviaires privés (qui ne se préoccupent pas de l'environnement ...).
- **lancement de 3 autoroutes ferroviaires et développement de celles sur la mer**
- **canal fluvial reliant Seine – Nord - Europe**

Transports voyageurs :

- **les 2000 km de ligne à grande vitesse** ont été annoncées après Grenelle où elles n'ont pas été demandées. Elles s'intègrent dans la politique de développement de cette industrie française. En revanche, les autres relations ferroviaires, régionaux, inter-régionaux et nationaux ne voient rien venir.
- **les collectivités locales feront passer le nombre de km de transport collectif roulant sur site propre** de 329 à 1 800, avec une aide financière de l'État de 2,5 milliards d'euros d'ici 2020.

Bâtiment :

- **les constructions neuves devront consommer moins d'énergie** à partir de 2013 et en créer après 2020. L'État s'engage à diminuer de 38% ses consommations d'ici 2020.
- **800 000 logements sociaux seront rénovés** avec une prise en charge par l'État jusqu'à 20% du coût des travaux.

Santé : renforcement du suivi de l'exposition professionnelle aux « substances préoccupantes ». Les récents manifestants victimes de l'amiante apprécieront cet appui...

Les transports (Patrice)

Grenelle commence en rappelant quelques généreuses intentions : réduire les émissions de dioxyde de carbone de 20% d'ici 2020, en agissant sur le développement des modes de transports, en utilisant mieux les infrastructures, en finançant le ferroviaire, les transports collectifs, le fluvial et le maritime.

Il précise quelques objectifs :

- **Le maillage LGV** se poursuivra par 2 000 km de lignes d'ici 2020, puis ensuite par 2 500 km pour un barreau Est-Ouest. Les grandes villes non desservies auront des dessertes classiques améliorées grâce à un système de péréquation finançant le service public... **Mais** il faut savoir que cette péréquation à l'intérieur de la SNCF est difficile à cause de la forte augmentation des péages décidés par le gouvernement, et interdite par l'arrivée de la concurrence qui ne permet pas de gagner de l'argent sur les TGV pour l'utiliser ailleurs.
- **L'aérien et ses nuisances** diminueront par un report sur le ferroviaire (connexion aéroports – TGV), par la maîtrise de l'urbanisation autour des aéroports, par la

Urbanisme : les collectivités doivent élaborer d'ici 2012 un plan climat énergie afin de réduire les dépenses d'énergie.

Biodiversité : 3 parcs nationaux, achat de 20 000 ha de zones humides.

Agriculture biologique : doublement du crédit d'impôts pour arriver à 20% des terres cultivables d'ici 2020. Division par 2 de l'utilisation de produits phytosanitaires. Préservation des abeilles qui seront encore là en 2009.

Energie : le livret de développement durable servira aux PME. L'État aide la recherche avec 1 milliard d'euros d'ici 2013.

Eau : interdiction des phosphates, dans les lessives à partir de 2012 pour les particuliers et 2015 pour tous.

Conclusion

Nous restons bien loin des mesures qu'il faudrait prendre pour diminuer le risque d'un désastre planétaire dû à l'augmentation constante des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Des objectifs de division par 2 de ces émissions en 2050 au plan mondial se sont concrétisés pour les pays en voie de développement, les pays industrialisés, en particulier l'Union européenne, par le « facteur 4 » en 2050 (division par 4) afin de compenser la croissance soutenue des consommations énergétiques des pays en développement et des pays émergents (Chine, Inde,...).

Grenelle vient soutenir les lobbies industriels français. Par exemple, le BTP s'est battu pour obtenir les décisions concernant le bâtiment, soutient les 2000 km de TGV (mais n'est pas du tout intéressé par l'entretien des lignes classiques qui ne se fait pas), a laissé passé le gel sur les autoroutes... et a réussi à ce que ce principe ne soit pas respecté.

recherche pour de meilleurs moteurs... **Mais** celui un aéroport se construit à Notre-Dame-des-Landes près de Nantes, et celui de Vatry, près de Reims, en nouvelle plate-forme de fret aérien.

- **Les transports urbains et interurbains** bénéficieront d'un programme de recherche pour des véhicules propres et autonomes. Les **automobiles** pollueront moins et seront dotées d'une éco-pastille (un bonus malus à chaque véhicule selon son niveau de pollution qui incite le consommateur à acheter une voiture moins polluante). Pour porter en 15 ans de 329 à 1 800 Km les **transports collectifs en site propre**, les collectivités locales investissent 18 milliards d'euros (avec une contribution de 2,5 de l'État pour la desserte des quartiers sensibles).

- **Un schéma national des infrastructures de transports** fixe, tous les 5 ans, les orientations d'entretien et de développement des réseaux. Un observatoire évoluera les modes des transports et les infrastructures. Des contrats pluriannuels fixeront des priorités aux gestionnaires des infrastructures ferroviaires et fluviales.

Il s'engage sur quelques financements :

- pour une progression de 25% du fret non routier d'ici 2012 (ce qui ne permet pas de revenir au niveau de 2000...):
 - + 400 M€ (millions d'euros) par an en 2015 pour l'entretien et la régénération du réseau ferroviaire.
 - + 50 M€ pour les 3 autoroutes ferroviaires.
 - + 50 M€ pour des plateformes de fret.
 - . aide au fret grande vitesse et aux opérateurs utilisant le transport combiné.
- 80 M€ pour améliorer la compétitivité des ports français et multiplier par 2 leur desserte par le fer ou le fluvial.
- 4 M€ pour le canal à grand gabarit Seine-Nord-Europe.

Evidemment, les engagements financiers et la volonté politique manquent pour diminuer réellement les émissions de polluants.

L'objectif de passer le fret ferroviaire de 40 à 50 milliards de TK (nombre de tonnes multiplié par les kilomètres parcourus) reste très inférieur aux besoins.

Même si le ferroviaire retrouvait son niveau de l'année 2000, soit 55 milliards de TK, cela signifierait que la route a conservé son trafic et capté toute la croissance de ces dernières années.

Les objectifs précédents (doubler le fret ferroviaire avec 100 milliards de TK en 2010) ont disparu. Les aides apparaissent dérisoires par rapport aux besoins ferroviaires et fluviaux : les ralentissements des trains pour cause de voie insuffisamment entretenue dépassent les 1 000 Km. Un audit préconisait d'augmenter de 800 millions par an (plus à partir de 2011) les investissements pour remettre à niveau le réseau ferroviaire.

Il était préconisé de diminuer par 4 (facteur 4) les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Même si la recherche permettait de diviser par 2 la pollution de chaque véhicule routier, le **facteur 4 imposerait de diviser aussi par 2 le trafic routier**, qui occupe aujourd'hui 80% de part de marché. Cette baisse de 40% doit passer sur les autres modes de transports, qui verraien ainsi leur part de marché passer de 20 à 60% : **chaque mode non-routier doit multiplier son trafic par 3 !**

Grand écart entre le discours et la réalité :

- **Grenelle** préconise le facteur 4 en tant qu'étape, jugée bien trop timide par certains pour sauver la planète...
- **Le projet de loi** ne retient même pas le facteur 1, puisque l'objectif fixé reste inférieur au trafic de l'année de référence, 2000.
- **Et la réalité sera**, comme d'habitude, probablement encore inférieure, mais logique avec la politique réelle menée...

Pesticides et OGM (François)

Grenelle a mis l'accent sur l'agriculture. Il faut une vision globale pour répondre aux problèmes soulevés par l'élevage (traitement des excréments) et la culture (utilisation de pesticides).

L'agriculture bio passe de 6 à 20%, mais l'absence de décret et de précision sur la définition du bio va permettre à l'industrie de va faire pression pour élargir cette définition.

OGM : la loi de juin 2008 ne s'applique pas car elle attend les décrets. Un amendement est passé pour permettre la culture non OGM, c'est-à-dire de fait d'interdire les OGM qui disséminent à plusieurs (dizaines de) km... ce qui a incité le gouvernement à le supprimer aussitôt. Pour continuer les OGM, le produit dit « sans » OGM devient « avec moins de 0,9% ».

Assurance sur le risque de pollution par OGM ? C'est impossible. Nous attendons le décret...

Pesticides : interdiction immédiate des substances les plus préoccupantes (53 au début puis 40 dans le projet de loi). Un décret en interdit 30 de suite, dont déjà 18 interdites ou très réglementées en Europe.

Des compromis sont passés avec les gros trusts afin d'arriver à un bilan neutre entre ce qu'ils retirent et mettent en plus sur le marché.

Augmentation importante (jusqu'à 14 fois plus) de la présence de pesticides dans les produits : +10% des produits phytosanitaires qui va augmenter probablement bientôt à 25%.

Des produits sont-ils indispensables, comme les fongicides lors des périodes humides ?

Augmentation des prix des produits agricoles, qui incite à acheter plus de pesticides...

Le régent tuant les abeilles vient de doubler sa production.

Energie (Pierre M)

Le bâtiment reste très lié à la consommation énergétique. Nous constatons que les échéances chiffrées reculent sans cesse, que les budgets prévus ne sont pas respectés notamment les versements aux collectivités, les formations des apprentis...

Les aides à la moindre consommation énergétique, envisagées rapidement par le Grenelle, sont repoussées à

plus tard. Le débat parlementaire a mis en place une aide détournée à la consommation électrique.

Les mesures se contentent de reprendre ce qui était prévu, en étalant les échéances pour en baisser le coût. Restent quelques mesures positives : ampoule basse consommation, indication de la consommation sur les produits en vente...

Mesures gouvernementales en matière de fiscalité écologique (Evelyne)

Pour les entreprises

- **Abandon de la taxe carbone** alors que la France a signé Kyoto.
- **Une taxe kilométrique sur les poids lourds** sera mise en place en 2011, en fonction du poids du véhicule et du trajet. Elle était demandée par les associations. Elle est **compensée par l'abaissement de la taxe à l'essieu** dès 2009, ce qui va au-delà (même) du principe de neutralité fiscale prôné par le gouvernement : jusqu'en 2011, les entreprises de transports paieront au contraire moins de taxes.
- Ce principe de neutralité des prélevements obligatoires, selon lequel toute taxe nouvelle ou augmentation de taxe doit immédiatement être compensée par l'allègement d'autres taxes ou charges sociales (pour notre gouvernement libéral, le montant total des prélevements obligatoires ne doit pas augmenter) met à mal le principe pollueur/payeur. Il peut mener à la baisse des charges sociales, avec ses conséquences sur la protection sociale et les retraites.
- **La défiscalisation des bio-carburants diminue avant de disparaître.** La production d'agro-carburants s'impute sur les cultures vivrières. Ce détournement des capacités vivrières provoque des émeutes de la faim (moins de nourriture disponible, et plus chère).
- **La TGAP** (taxe générale sur les activités polluantes) augmente un peu et élargit son assiette (concernant notamment les activités d'incinération de déchets)
- **Le crédit d'impôt pour l'agriculture biologique** double.

Pour les ménages

- **Création d'un prêt à taux zéro (PTZ)** pour financer la mise en conformité avec les normes thermiques en

vigueur des logements anciens. De plus, le PTZ pour l'achat de logements neufs, prêt déjà existant, est verdi (il sera refusé si le bien immobilier concerné ne respecte pas les normes thermiques en vigueur).

- **Le crédit d'impôt pour les investissements en faveur des économies d'énergie** se poursuit, mais avec une application plus restreinte.
- **Le bonus-malus en fonction des émissions de CO₂** pour les achats de voiture, mesure prise en janvier 2008, marche très bien : il a abouti à réorienter les ventes de véhicules émettant moins de CO₂ (500 000 bonus accordés de janvier à septembre). Ces 500 000 bonus coûtent à l'Etat, et Eric WOERTH souhaite la suppression du bonus. On perçoit là le peu de volonté du gouvernement de contribuer financièrement aux mesures efficaces.

Nous devons :

- dresser le bilan fiscal de ces mesures afin d'en mesurer les efficacités réelles.
- faire sauter le principe de neutralité fiscale.

Une vraie politique gouvernementale en matière d'environnement nécessite le recours au budget de l'Etat alimenté par les ressources classiques (tous les impôts d'Etat). Les possibilités de financement de l'action environnementale de l'Etat s'en trouveraient décuplées. L'actualité montre que le gouvernement a des moyens, mais pas la volonté politique. En définitive, l'ensemble des mesures fiscales prises en matière environnementale suite au Grenelle sont surtout un vernis écologique pour le gouvernement.

Débats et décisions sur la suite des réflexions

Chacun-e écrit son intervention. Un document circulera sur les listes Solidaires. Eléments à faire ressortir, en nous appuyant sur notre rôle de syndicat porteur d'une transformation sociale :

- Les mesures restent économiquement acceptables et s'inscrivent dans une politique libérale.
- Grenelle n'est qu'un gadget, avec la complicité des acteurs, pour faire passer cette politique sans rien accorder en contrepartie, sans répondre aux urgences du moment.

- Les mesures que l'on souhaite et que l'on met en avant.

Echéances :

- de suite : les textes arrivent
- lecture attentive du texte de loi sorti du parlement
- rédaction d'un 4 pages en 6 points : général, transports, agriculture, énergie, taxes, propositions (chacun-e propose sa partie rapidement).

Paquet énergie climat de la commission européenne (Pierre M)

Ce paquet se discute depuis un an.

Il comporte des thèmes liés par la libéralisation du secteur énergétique, les suites de Kyoto et ses conséquences comme les permis à polluer, la part des énergies renouvelables dans les consommations, l'objectif de moindre consommation d'énergie, la sécurité de l'approvisionnement énergétique et notamment le gaz.

Les 3 fois 20 (- 20% d'émission, -20% de consommation et +20% de renouvelable) permettent une évolution positive mais ne répondent pas à ce qui serait nécessaire. La libéralisation a coupé la production et la vente du transport de l'énergie.

Conséquences économiques et sociales :

Développement du marché européen électricité et gaz, au-delà de l'actuelle répartition par plaques entre pays limitrophes : cela touche à la production, aux lignes et conduites (« autoroutes » non enterrées).

Les permis à polluer existent depuis 5 ans. Respecter son quota impose d'acheter ou vendre les permis, selon un tarif déterminé pour la tonne de carbone. Le nombre de permis vient de baisser, ce qui provoque une augmentation du coût du carbone (20 à 22€ de la tonne). L'impact étant imité, l'Europe élargit les permis à des entreprises concernées (notamment les avions), n'attribue plus les permis gratuitement à tout le monde.

Le développement de l'éolien, du photovoltaïque, des chaudières biomasse passe par plusieurs formules selon les états : incitation fiscale, obligation d'achat du courant produit ainsi...

Les 3 fois 20 seront-ils atteints ? La baisse de consommation ne semble pas évidente : de longues discussions entre états n'aboutissent pas sur la consommation des voitures. La diminution de la pollution des centrales à charbon ne semble pas techniquement possible.

Les agrocarburants apparaissent moins dans le paquet. L'emploi devrait se développer dans le bâtiment, les énergies renouvelables.

La CES avance des analyses que nous partageons :

- priorité à l'efficacité énergétique
- insuffisance des 20% alors qu'il faut diviser par 3 ou 5
- les 20% d'énergie renouvelable n'est pas contraignant sans sanctions
- se préoccuper du changement de l'emploi.

Elle en avance d'autres plus préoccupantes, liées à sa conception du marché incontournable, sur lesquelles nous pourrions faire des propositions :

- comment se prémunir du chantage à la délocalisation : mise en place partout des meilleures technologies possibles... mais sans remettre en cause les permis à polluer
- place accordée au marché financier pour financer les aides... alors qu'il existe des fonds européens qui pourraient être plus importants.
- pas de remise en cause de la libéralisation des secteurs de l'énergie.

Echéances

Ce dossier important se mêle à la revoyure de Kyoto (2012) qui va nécessiter quelques décisions d'ici un an, pour les entreprises. Le paquet lui-même va se discuter sur plusieurs années.

Programmation des travaux de la commission

Paquet européen : Pierre confie son document à Christiane et Florence que en font un document pédagogique. Nous serons appelés à travailler dessus au fur et à mesure de l'élaboration du paquet et de sa mise en place partielle dans un an afin d'anticiper Kyoto

Nucléaire : Pierre M prépare le débat pour la prochaine réunion. Actuellement, nous n'avons pas de position pour ou contre, même si Solidaires Vaucluse participe le 25 octobre à la mobilisation sur le Tricastin. Nous sommes tous d'accord pour faire la clarté sur un argumentaire ne reprenant pas de faux arguments.

Cette réflexion ne peut que se compléter avec celles sur les autres énergies, afin de peser les avantages et inconvénients de chacune.

Taxes et prix de l'énergie : Evelyne prépare les éléments de réflexion sur la contradiction entre des taxes incitant à ne pas gaspiller une énergie rare, et le pouvoir d'achat touché par le prix du pétrole.

Le réchauffement climatique est-il dû aux émissions polluantes, se révèle t-il plus agressif que d'autres activités humaines ? Oui selon tou-te-s les présent-e-s, sauf François qui envoie un argumentaire sur le sujet.

Développement durable : nous partageons l'objectif tel que nous le comprenons, mais entreprises et gouvernement utilisent ce terme pour justifier n'importe quoi. Nous devons y réfléchir sur le fond.

A chaque fois, nous nous efforçons de sortir une production synthétique afin de faire réfléchir et débattre l'ensemble des structures.

Sur le site **Solidaires**, un rubrique écologie sera créée afin d'y déposer des documents et nos travaux.

**Prochaine réunion : lundi 15 décembre
à 9h30 dans les locaux de Solidaires**